

Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement

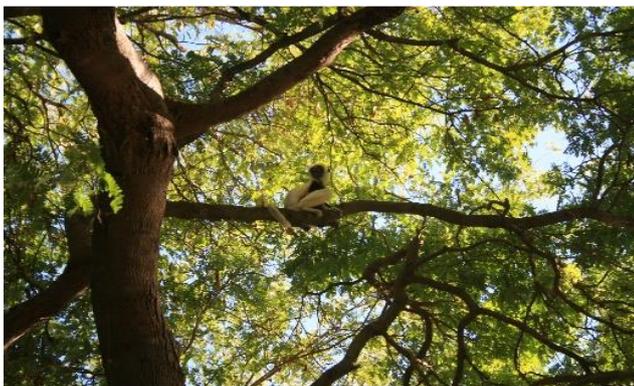
Nom du Programme	Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE)
Mandaté par	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Financé par	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), Allemagne Union Européenne
Pays	Madagascar
Régions	Atsimo Andrefana, Boeny, DIANA et Analamanga
Agence d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Durée globale	janvier 2015 – juin 2020

Défis

A Madagascar, la majorité de la population, notamment en milieu rural, vit en dessous du seuil de pauvreté. En effet, la croissance démographique renforce les besoins accrus en alimentation, amplifiant la pratique des systèmes de production agropastorale non durables et fondés sur l'économie de subsistance.

Par conséquent, la production et l'utilisation irrationnelles du bois énergie/charbon, la déforestation, l'exploitation illégale des ressources minières, la dégradation progressive du sol, la perte de la biodiversité et des principaux services de l'écosystème ne cessent d'augmenter et affectent même les zones de grande importance écologique comme les aires protégées. En outre, ces effets néfastes sont également aggravés par l'impact croissant du changement climatique bien que Madagascar en fait partie des pays vulnérables.

Par ailleurs, la crise politique et socio-économique, qui a duré jusqu'au début de l'année 2014, a encore amplifié cette situa-

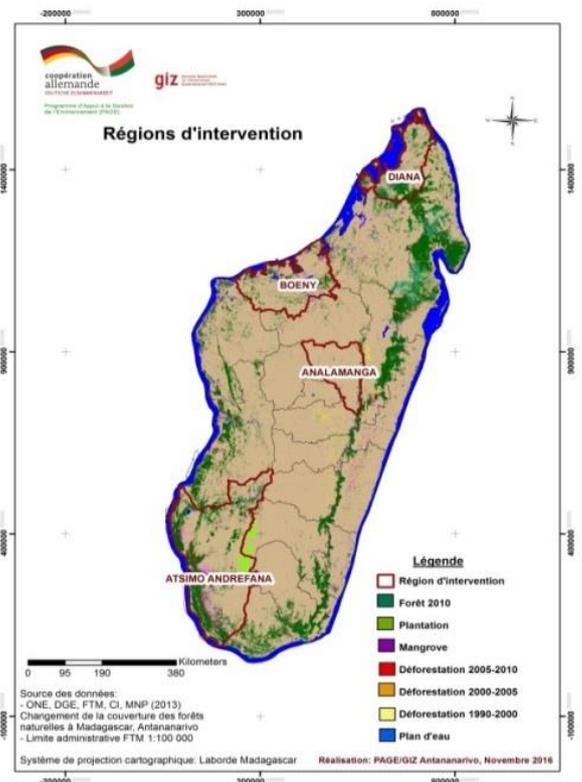


Lémurien sur un grand tamarinier du village, dans le site de Transfert de Gestion de Mariarano, un signe de cohabitation entre la biodiversité et l'homme

tion. Ceci se manifeste par une gestion inefficace des aires protégées, la recrudescence de son utilisation incontrôlée outre l'exploitation illégitime des bois précieux, des ressources minérales et de la faune et flore. A cela s'ajoute l'intensification des feux de brousse d'origine anthropique.

Certes le pays fait face à des défis majeurs en termes de gestion durable des ressources naturelles reconnues mondialement pour ses richesses et diversités biologiques mais il manque une vision politique quant à la gouvernance durable de ces ressources, aussi vulnérables au changement climatique. Non seulement les initiatives de protection et de valorisation durable des ressources naturelles s'avèrent encore faibles mais aussi les conditions-cadre institutionnelles, les capacités techniques et organisationnelles relatives à leur protection et utilisation durable à Madagascar, aussi bien au niveau national et régional que communal sont insuffisantes. Une situation aggravée davantage par la corruption et le manque de transparence à tous les niveaux.

Dans ce contexte, la Coopération allemande s'engage à soutenir le pays dans la gestion durable des ressources naturelles à travers ses interventions dans le pôle d'intervention prioritaire constitué par le secteur de l'environnement et des forêts, incluant également les énergies renouvelables et de substitution, les mines artisanales et la lutte contre le changement climatique. Dans ce cadre s'inscrit le Programme d'Appui à la Ges-



tion de l'Environnement (PAGE/GIZ), lancé en 2015 pour une durée initiale de deux ans, puis prolongé jusqu'à mi-2020 à la suite d'un processus de recadrage. A cet effet, le PAGE met en valeur les résultats, les expériences et les réseaux établis au cours de la mise en œuvre des précédents Programmes environnementaux de la GIZ, ainsi que ceux d'autres actions de la Coopération allemande à Madagascar. Il intervient au niveau national (pour l'appui institutionnel en faveur des Ministères sectoriels concernés) et dans quatre régions prioritaires à savoir : DIANA au nord, Boeny au nord-ouest, Atsimo Andrefana au sud-ouest et Analamanga au centre pour des actions spécifiques relatives à l'adaptation au changement climatique.

Objectifs

Le PAGE a pour objectif **d'améliorer la protection et l'utilisation durable et résiliente au changement climatique des ressources naturelles dans et autour des aires protégées.**

Le Programme se concentre sur cinq (5) composantes visant respectivement à l'obtention des résultats suivants :

1. La protection et l'utilisation durable des zones forestières et des nouvelles aires protégées sont améliorées.
2. La diffusion des technologies pour l'utilisation de l'énergie en biomasse est promue.
3. Le cadre institutionnel, juridique et de planification pour une utilisation durable des ressources naturelles est renforcé
4. L'application des critères sociaux et environnementaux qui correspondent aux standards internationaux « Fairtrade » du secteur minier artisanal dans les sites pilotes est préparée.
5. Les capacités d'adaptation au changement climatique des acteurs sélectionnés sont renforcées.

Notre approche

L'intervention du PAGE/GIZ se base sur une approche qui combine les interventions au niveau national, régional et local. Aussi, il met en œuvre des thématiques sectorielles comme la valorisation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, les mines artisanales, l'adaptation au changement climatique ainsi que des thématiques transversales telles que la planification spatiale, la gouvernance environnementale, le renforcement des capacités et l'intégration du genre. Ainsi, l'approche adoptée par le Programme est spécifique selon les thématiques des composantes mentionnées supra.

1. Amélioration de la protection et de l'utilisation durable des zones forestières et des nouvelles aires protégées

Le PAGE/GIZ **renforce les capacités des populations locales en gestion décentralisée des ressources naturelles** (GDRN). Dans les zones de transfert de gestion et les Nouvelles Aires Protégées (NAP), il offre des appuis aux acteurs locaux perti-

nents en matière de gouvernance locale conformément aux cadres réglementaires,

Cela concerne les appuis à l'élaboration, et à la mise en œuvre des outils de gestion des ressources naturelles ainsi que la recherche d'alternatives de réduction des pressions, en faveur des structures locales gestionnaires des ressources naturelles.

Le PAGE/GIZ soutient également **la promotion des chaînes de valeur basées sur une utilisation durable des produits biologiques** (miel, tourisme, bois de construction et de service) **dans des sites pilotes**. Pour cela, il soutient le développement, et la mise en œuvre des stratégies de valorisation économique des RN ainsi que l'amélioration de leur gouvernance. Les capacités techniques et organisationnelles des acteurs clés sont ainsi renforcées, et des systèmes appropriés de suivi-évaluation sont développés.

Parallèlement, le PAGE/GIZ offre **des renforcements de capacités auprès des Services Techniques Déconcentrés (STD) et des groupes cibles sur des thématiques spécifiques liées à la GDRN.**



Ritualisation des signatures des contrats de gestion des forêts gérées par les 04 COBA à Antanimieva – Atsimo Andrefana

Le Programme veille ainsi à **l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les instruments de planification décentralisée** tels que les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) des ressources naturelles pour les périmètres faisant l'objet de gestion décentralisée par les communautés locales. Par ailleurs, le Programme soutient également des mesures appropriées relatives à l'adaptation au changement climatique telles que la restauration des mangroves, le reboisement villageois individuel, etc. et soutient leur mise en œuvre.

Faisant face à la vulnérabilité de la Région Atsimo Andrefana aux effets du changement climatique, le PAGE/GIZ procède à **l'expérimentation des techniques et approches de l'agriculture durable favorisant l'adaptation au changement climatique**. Il élabore et soutient la mise en œuvre de la stratégie d'intervention en matière d'agriculture durable, capitalise les acquis et soutient les structures organisationnelles agricoles à l'échelle régionale dont la « Maison des paysans ».

2. Promotion des technologies pour l'utilisation de l'énergie en biomasse

Le Programme promeut le **lobbying et la promotion de l'énergie de biomasse au niveau de la politique nationale dans les secteurs de l'énergie et des forêts**. Ceci concerne entre autres le développement des supports et instruments pour une meilleure prise en compte des enjeux de la filière bois-énergie ainsi que d'autres énergies de biomasses et leur appropriation par les décideurs politiques. En outre, il s'agit de s'impliquer davantage dans la mise en conformité de la stratégie nationale du bois-énergie par rapport aux approches préconisées au sein des ministères concernés.

Pour l'actualisation des cadres politico-stratégiques et des instruments de mise en œuvre, le Programme veille à **la mise en cohérence des textes en soutenant les analyses nécessaires et les processus de consultations** des différents acteurs au niveau national et régional.

Le PAGE/GIZ soutient également les **analyses des situations, la mise en place et l'opérationnalisation des plateformes régionales d'échanges**, en vue d'une communication intensive du thème sur l'énergie tirée de la biomasse auprès du "Grand Public". **Des formations et/ou des conseils adaptés aux besoins des parties prenantes et des appuis aux initiatives adaptés** sont offerts pour la planification régionale et l'élaboration des documents référentiels régionaux sur la biomasse ainsi que la réalisation de activités prioritaires. En outre, **des expériences réussies de la filière bois énergie sont mises à l'échelle**, à savoir : les technologies relatives aux meules améliorées de carbonisation par la Meule Améliorée à Tirage Inversé) ou MATI et/ou la meule à méthanisation GMDR « Green Mad Dome Retort), le système de production et commercialisation performant de foyers améliorés produits localement. **Ces initiatives de mise à l'échelle sont accompagnées de transfert de connaissances et de savoir-faire liés à l'énergie de cuisson**, à travers des formations spécifiques adaptées aux besoins des partenaires, des acteurs-clés. Par ailleurs des expérimentations d'autres technologies de transformation et de conversion plus performantes sont aussi menées.



Production de charbon par la technique améliorée GMDR

Afin d'améliorer la réorganisation de la commercialisation du bois-énergie au niveau régional, le Programme appuie la **formalisation et la professionnalisation du réseau des marchés du bois-énergie**, à travers l'instauration de centres ruraux et urbains de commercialisation. Ces derniers fonctionnent en tant que micro-entreprises dédiées à la **promotion du « charbon vert »** issu des plantations et de l'aménagement des zones savanicoles dans les sites sous contrat de gestion.

Par ailleurs, concernant les mesures juridiques relatives à cette filière, **le Programme appuie l'amélioration des cadres réglementaires liés à la filière bois-énergie au niveau régional, ainsi que la sécurisation foncière** des terrains de Reboisement Villageois Individuel (RVI). A cet effet, un mécanisme de contrôle et de fiscalité pour réguler les flux de charbon de bois vers les centres majeurs de consommation a été mis en place dans les trois régions.

Un système de monitoring comportant des chiffres-clés, la cartographie des réalisations tout comme les référentiels servant de base d'analyse est mis à disposition des partenaires pertinents.

3. Renforcement du cadre institutionnel, juridique et de planification pour une utilisation durable des ressources naturelles

Au niveau national, le PAGE/GIZ soutient le Ministère chargé de l'aménagement du territoire en vue **d'élaborer la stratégie de mise à grande échelle des Schémas d'Aménagement Communaux (SAC)**. Parallèlement, en collaboration avec ce Ministère, les acquis méthodologiques pour **l'élaboration des SAC simplifiés ont été capitalisés sous forme de guide et de toolkit diffusés à grande échelle, au niveau national**. A noter que ces outils ont été développés et testés par le Programme étant un des pionniers dans la promotion de la planification territoriale à Madagascar.

A travers des systèmes de coaching dégressif, les communes pilotes sont aussi bien **accompagnées dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de leurs SAC que dans leur déclinaison en plan vert** (déclinaison des grandes orientations fixées en axes stratégiques et actions prioritaires dans le secteur de l'environnement).

Au niveau régional, le Programme met à disposition des **assistants techniques d'expertises internationales** pour accompagner les régions pilotes à l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT).

Quant à la dimension politique, stratégique, juridique et institutionnelle, le Programme appuie le MEEF ainsi que le Ministère chargé de l'énergie renouvelable dans le processus **d'actualisation des politiques sectorielles et des instruments de mise en œuvre qui en découlent**. Les processus veillent à la mise en cohérence des politiques et stratégies de ces deux secteurs, l'intégration des approches innovantes développées et du contexte genre.

En outre, la mise en œuvre des **autres mécanismes de gouvernance environnementale** liés aux conventions et engagements internationaux sur la gouvernance sectorielle, le chan-

gement climatique **ainsi que l'amélioration des instruments nécessaires** (tels que le système de planification et de suivi-évaluation sectoriel et celui relatif à la traçabilité des produits forestiers) est aussi soutenue.

Par conséquent, à tous les niveaux, le PAGE/GIZ renforce les capacités en gouvernance environnementale des différents acteurs clés

A cet effet, les capacités des acteurs étatiques intervenant dans les Ministères concernés, à l'échelle nationale et régionale, sont renforcées en tenant compte de leurs besoins spécifiques. Par ailleurs, le Programme met à disposition du MEEF **des appuis techniques et financiers pour la réouverture du centre forestier national, sis à Angavokely**, pour des agents et adjoints techniques vu la raréfaction de ces compétences au niveau national.

Tout comme les établissements publics et privés, les Organisations de la société civile (OSC) œuvrant dans les secteurs d'intervention du Programme sont aussi bien soutenus pour **l'élaboration des outils et/ou des modules de formation ou de sensibilisation** sur les thèmes de la GDRN.

En outre, le MEEF est appuyé dans le processus **de mise en œuvre de la politique d'éducation relative à l'environnement pour le développement durable et de l'élaboration du plan national** y afférent.

Par ailleurs, **des initiatives pertinentes visant l'éducation relative à l'Environnement** sont appuyées. Le Programme poursuit à cet effet, la **diffusion à grande échelle du kit MAD'ERE** développé et testé dans le cadre des phases antérieures du Programme.

A l'échelle nationale et surtout régionale, le PAGE/GIZ **promeut la capacité de dialogue de la société civile**. De ce fait, il renforce leurs capacités techniques, organisationnelles, institutionnelles de même que leur ancrage au niveau local. La mise en œuvre des actions pertinentes en faveur de la gouvernance environnementale est aussi soutenue à travers des subventions locales. C'est une approche innovatrice permettant de soutenir l'amélioration de la gouvernance du secteur affaibli par la crise politique.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre des défis internationaux sur la **Restauration des Paysages Forestiers (RPF)**, à l'issue de la COP21, **le Programme soutient le MEEF aux processus d'élaboration des documents-cadre pour la RPF à Madagascar**. En effet, cela consiste non seulement à conduire des études et analyses approfondies sur les acteurs tout en capitalisant les acquis mais aussi de faciliter le dialogue national à travers la mise en place des Comités et plateformes nationaux multipartenaires et multisectoriels. A cela s'ajoute le renforcement des capacités au niveau de l'administration forestière et d'autres parties prenantes concernées par les thématiques liés à la RPF.

Concernant la mise en œuvre de la convention internationale sur la diversité biologique, le PAGE/GIZ contribue **à soutenir des initiatives relatives à l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des Avantages découlant de**

leurs utilisations (APA) en vue de l'application du Protocole de Nagoya à Madagascar. Au niveau national, avec l'appui du PAGE, le MEEF est en train de mettre en place et de tester un mécanisme APA transitoire. Dans ce cadre, le Programme promeut l'élaboration du cadre réglementaire et institutionnel transitoire, le renforcement des capacités des acteurs pertinents, ainsi que l'accompagnement des cas relatifs à l'APA, la protection et la valorisation des connaissances traditionnelles relatives aux ressources génétiques.



Atelier communautaire pour définir les grandes lignes du Protocole communautaire

4. Préparation de l'application des critères sociaux et environnementaux qui correspondent aux standards internationaux « Fairtrade » du secteur minier artisanal dans les sites pilotes

Le PAGE/GIZ a établi une base de données des sites pilotes pour une bonne compréhension de la chaîne de valeur et de la gouvernance du secteur. Cette étude a permis de déterminer les défis et enjeux relatifs à la filière or et saphir; et d'identifier les besoins des principaux acteurs du secteur minier artisanal à Madagascar.

Afin d'encourager des changements durables dans ce secteur, un dialogue réunissant toutes les parties prenantes a été initié. Le projet vise ainsi à mettre en place **un dialogue national et régional** afin de renforcer les synergies et l'échange entre les différents acteurs.

C'est ainsi que le PAGE/GIZ appuie les **autorités nationales et régionales** pour mieux gérer les impacts et les avantages associés aux activités minières artisanales pour un secteur plus inclusif, transparent et responsable.

Quant à **l'engagement de la société civile** œuvrant dans le secteur qui résulte encore assez faible, le Programme fournit son appui pour une meilleure connaissance des cadres législatifs régissant le secteur et une bonne compréhension du rôle des communautés vis-à-vis des compagnies minières et de l'administration.

Effectivement, en vue de **rehausser le niveau de production des artisans miniers** et d'assurer en même temps leur sécurité, le PAGE/GIZ leur apporte son soutien à travers des formations bien adaptées en y intégrant la gestion environnementale tout

en conservant au maximum les ressources naturelles sur les sites miniers.

5. Renforcement des capacités d'adaptation au changement climatique

Le PAGE a poursuivi les efforts menés, dans le cadre du programme précédent, par des appuis en matière d'adaptation au changement climatique (ACC). **Des études et des actions de suivi relatives à la vulnérabilité dans des régions prioritaires** ont été ainsi soutenues. Les résultats et les informations climatologiques collectées sont également valorisés dans les processus de prise de décision.

En vue de raffermir les réponses aux aléas et aux risques climatiques, le PAGE met en œuvre, en partenariat avec l'Union Européenne (UE), le Projet de Renforcement des conditions et capacités d'adaptation durable au changement climatique (PRCCC) dans les régions d'Analamanga, de Boeny et de DIANA.

Le Programme soutient de ce fait **l'amélioration de la planification stratégique et sa mise en cohérence**. Il s'agit du processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation (PNA) et la finalisation du Plan d'Action National de Lutte contre le changement climatique (PANLCCC). Parallèlement, le PAGE/GIZ contribue à la mise en œuvre et au suivi des actions en matière d'adaptation de la Politique Nationale de Lutte contre le Changement Climatique (PNLCC) et appuie l'intégration de l'adaptation au changement climatique (ACC) dans les stratégies, politiques nationales et politiques intersectorielles.

Au niveau national, le Programme **soutient le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCCC) dans le cadre de ses missions**.

Par ailleurs, **les informations et connaissances utiles pour œuvrer à l'adaptation au changement climatique sont diffusées**. Cela inclut l'élaboration des outils spécifiques pour la formation de base en Adaptation au Changement Climatique (ACC), les formations proprement dites, l'intégration des modules de changement climatique dans les modules de formations ou curricula existants ainsi que les instruments d'information – éducation et communication (IEC), les renforcements de capacité ainsi que la sensibilisation des acteurs clés sur les enjeux du changement climatique.

Concernant le niveau local, le PAGE appuie les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et également l'intégration du changement climatique. En effet, **les communes à fort enjeu climatique sont appuyées à développer et mettre en œuvre leurs Schémas d'Aménagement Communaux (SAC)** adaptés au changement climatique. Ces actions sont ainsi accompagnées d'analyses évaluatives de la mise en œuvre des initiatives relatives à l'adaptation climatique.

Dans le cadre de son approche globale :

Le PAGE/GIZ **participe aux initiatives menées par des plateformes de concertation des Partenaires Techniques et Financiers et des acteurs clés intervenants dans différents secteurs**, à savoir l'environnement, l'énergie renouvelable, les mines artisanales, le développement durable, et le changement

climatique. A part cela le Programme **suit l'initiative intersectorielle mettant en jeu la gouvernance environnementale (telle que le comité mines - forêts, foncier, forêts etc.)**. Cela permet d'intensifier les échanges entre les institutions et les actions de lobbying en faveur de la bonne gouvernance des ressources naturelles.

Dans toutes ces interventions, les approches adoptées par le Programme prévoient **l'intégration de la dimension genre**, étant donné que les femmes sont des acteurs les plus vulnérables et qui dépendent également de l'utilisation des ressources naturelles. Les mesures développées veillent ainsi à améliorer l'implication des femmes dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre des activités de gestion durable des ressources naturelles.

Bénéfices

Les avantages issus des appuis du PAGE/GIZ touchent différents niveaux à travers ses cinq composantes, à savoir :

La composante 1

La réduction des menaces et des pressions sur la biodiversité, par le maintien de la couverture forestière et la régénération des zones dégradées des sites appuyés, concourt aux défis relevés pour la protection de l'environnement et conservation de la biodiversité au niveau international et national.



La Nouvelle Aire Protégée de Tsinjoriake

Les ménages impliqués dans la promotion des 5 chaînes de valeur promues, basées sur l'utilisation des ressources biologiques dans les trois régions d'intervention commencent à tirer des bénéfices économiques issus de la valorisation des ressources naturelles.

Les acteurs locaux, dont les femmes, intervenant dans la gestion décentralisée des ressources naturelles, améliorent leurs capacités aussi bien techniques qu'organisationnelles et en assument efficacement les rôles dans la planification et la mise en œuvre des outils de gestion auxquelles ils sont responsables. Les besoins spécifiques des femmes sont pris en compte dans les processus de prise de décisions relatives à la gestion des ressources naturelles.

Les communautés locales de base des communes de Beheloka et d'Ejeda, à Atsimo Andrefana, vivant dans des zones vulnérables au changement climatique à proximité des aires protégées gérées par Madagascar National Parks, (bénéficiant de l'appui de KfW), s'approprient des approches de l'agriculture durable expérimentées.

La composante 2

En matière de valorisation et de promotion de l'énergie de biomasse, le grand public et les parties prenantes du secteur de l'énergie renouvelable sont conscients des enjeux de l'énergie de biomasse. Madagascar dispose d'une vision à long terme pour la période 2015-2030 relatives à la politique énergétique qui intègre les priorités en termes d'énergie de biomasse (y compris la filière bois énergie) ainsi que les approches innovantes développées.

Deux régions disposent des outils de planification et de tableaux de bord de gestion durable des énergies de biomasse dans une vision de développement durable.

Dans le cadre de la modernisation de la filière bois-énergie, les bénéficiaires locaux (reboiseurs, charbonniers et ménages utilisateurs de foyers améliorés) profitent des avantages écologiques, socio-économiques de l'adoption des approches ou des expériences réussies promues qui sont mises à l'échelle.

Les charbonniers, les gestionnaires de marchés ruraux et urbains de charbon vert en provenance des zones gérées durablement, tirent des bénéfices économiques issus de la meilleure organisation de la commercialisation du bois-énergie au niveau régional.

La composante 3

Les régions et les communes développent et harmonisent leur vision à long terme sur l'utilisation de leur territoire à travers respectivement des processus SRAT (en cours) et des SAC. Pour la mise en œuvre de ces derniers, elles tirent également des bénéfices socio-économiques dus à l'application des mesures de gouvernance environnementale locale objet des renforcements de capacités.

Les parties prenantes, concernées par les processus nationaux et régionaux d'amélioration des cadres politico-stratégiques, juridiques et réglementaires ainsi que des instruments de mise en œuvre au niveau du secteur ont pu se concerter et se partager sur les acquis et fixer conjointement les perspectives ainsi que les mesures réglementaires en vue d'améliorer la gouvernance sectorielle.

La composante 4

En termes d'appui au secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), les acteurs des institutions étatiques, du secteur privé, les représentants des communes et des organisations de la société participent activement au processus de dialogue en vue de l'élaboration d'une stratégie pour une gouvernance améliorée du secteur minier artisanal à petite échelle.

Les parties prenantes du secteur minier connaissent les enjeux écologiques et sociaux qui prennent également en considération les rôles spécifiques et les risques pour les femmes.

Par conséquent, les artisans miniers et les femmes actives dans le secteur EMAPE ont pu acquérir des nouvelles connaissances leur permettant de s'affirmer dans leur métier et d'en tirer plus de bénéfices sur le plan socio-économique.

La composante 5

Les acteurs sont conscients des enjeux du changement climatique et des mesures d'adaptation y afférentes. Les personnes ressources au niveau régional et local exploitent les informations issues des bases de données de suivi de vulnérabilité instaurées. Les données d'analyses et de suivi de la vulnérabilité alimentent le processus et les outils d'aide à la prise de décision pour mieux tenir compte de l'adaptation au changement climatique.

Par ailleurs, les parties prenantes se servent des cadres stratégiques - tels que le volet adaptation du Plan d'action national de lutte contre le changement climatique (PANLCC) et le Plan National d'Adaptation (PNA), des instruments juridiques et réglementaires ainsi que les instruments de suivi y afférents - en tant qu'outil d'aide à la décision intersectorielle.

De même, les acteurs clés au niveau national et régional profitent des cadres de concertation développés ainsi que des mécanismes d'intégration des questions environnementales et climatiques. En effet, leur compréhension commune des concepts utiles relatifs à l'adaptation au changement climatique a été développée et leur a permis d'intégrer les questions climatiques tant dans leurs instruments de planification que dans leurs activités de développement.



Sensibilisation sur l'adaptation au changement climatique lors de la Semaine de la Météorologie qui se déroulait en parallèle avec la COP 22 au Marrakech

Les Communautés Territoriales Décentralisées (CTD) sont capables d'élaborer leur SAC de manière participative, tout en tenant compte des enjeux climatiques dans les scénarii d'évolution future et des impacts des options de SAC.

Des établissements publics et privés ainsi que des organisations de la société civile des secteurs d'intervention au niveau national, régional et communal sont aussi capables de développer, d'utiliser et de partager des outils de sensibilisation et de formation en matière de Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRN).

En outre, les parties prenantes peuvent se servir des approches testées et diffusées par le Programme comme le guide d'élaboration de SAC, le kit MAD'ERE (Matériel Didactique pour

l'Education Relative à l'Environnement), la méthodologie d'analyse des vulnérabilités au changement climatique, le reboisement villageois individuel, les meules améliorées de carbonisation ainsi que les foyers améliorés plus économiques pour les ménages.

Toutes les parties prenantes et le public cible profitent de l'amélioration de la transparence en terme de gouvernance environnementale à travers les dialogues et des plaidoyers menés par les OSC appuyées.

Les communautés locales, les acteurs étatiques et privés ainsi que les institutions de recherche et impliqués dans l'utilisation des ressources génétiques malgaches sont conscients des valeurs de ces ressources et des enjeux au niveau international du protocole de Nagoya. Ils bénéficient des capacités nécessaires pour développer des mesures conjointes en respectant les principes de l'Accès aux ressources génétiques et Partage juste et équitable des Avantages découlant de leurs utilisations (APA). Les parties prenantes se servent ainsi des textes réglementaires établies pour promouvoir le processus APA à Madagascar.

Facteurs de Succès

Le PAGE/GIZ veille à développer des stratégies et approches basées sur les avantages comparatifs.

En effet, le Programme poursuit **une approche à plusieurs niveaux**. A l'échelle nationale et régionale, il se focalise sur le réseautage, l'échange et le renforcement des capacités de la société civile et des acteurs du secteur privé. Au niveau local, la stratégie d'intervention est axée sur la coopération avec les communes et les ménages riverains utilisant les ressources naturelles situées dans les zones d'intervention prioritaires.

Le PAGE se base également sur les mesures de **Human capacity development (HCD)**. Il veille à la **combinaison inédite de méthodes** en conjuguant le développement des ressources humaines (dans les cadres des divers appuis techniques), le développement organisationnel ainsi que le réseautage des OSC et des structures locales appuyées. Des systèmes de coaching adaptés aux besoins et tenant compte des spécificités socio-culturelles des groupes cibles sont aussi promus.

En outre, le PAGE/GIZ donne des **formations et des conseils sur mesure** afin de promouvoir des règles et des pratiques de gestion durable des ressources naturelles, subventionne des initiatives locales pertinentes et **développe des partenariats synergiques**.

En vue d'avoir des impacts répondant aux critères du développement durable, le Programme préconise la mobilisation des **conseils interdisciplinaires** à travers des compétences spécifiques dans les domaines écologique, socio-économique et de gouvernance sectorielle. Il fait bénéficier les acteurs étatiques, privés et de la société civile, de ces expertises ciblées de qualité.

A part cela, le PAGE/GIZ accorde une importance particulière à **l'apprentissage et l'innovation**. Au niveau régional et national, le Programme participe à des travaux des réseaux sectoriels ou des plates-formes d'échanges relatifs à ses domaines d'intervention. A l'interne, il accorde une grande importance au

renforcement de capacités de ses conseillers techniques pour veiller à l'assurance de la qualité des appuis offerts.

Dans l'optique d'avoir des impacts à grande échelle et durables, le PAGE/GIZ veille à générer **des résultats rapides et visibles qui renforcent l'appropriation des mesures développées par les parties prenantes**. Cela suscite l'intérêt et l'énergie de changement des acteurs qui peuvent constituer d'éventuels utilisateurs de ces mesures (**effet multiplicateur**).

Principaux résultats du Programme

Amélioration de la protection et l'utilisation durable des zones forestières et des nouvelles aires protégées

65 Communautés locales de Base (COBA) ont été appuyées par PAGE en matière de transfert de gestion des ressources forestières (TGRF), couvrant au total plus de 171 300 ha de forêts. Ces TGRF sont composés de plus de 5400 membres dont 40% sont des femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagement, le Plan de travail annuel ou PTA de ces COBA sont mis en œuvre à presque 90% pour Atsimo Andrefana et à 65% à Boeny.

La **gestion de 08 nouvelles aires protégées** ou NAP (dont 03 à Atsimo Andrefana, 02 à Boeny et 03 à DIANA) est soutenue. Ces NAP, couvrant une superficie totale de plus de 457 100 ha, disposent toutes de plans d'aménagement et de gestion (PAG) ainsi que des Plans de gestion environnementale et sociale (PGES).

Les gestionnaires de ressources naturelles au niveau local **s'engagent activement dans la protection et l'utilisation durable de leurs ressources à travers des stratégies de gestion durable**. Leurs capacités techniques et organisationnelles sont améliorées. Par ailleurs, ils profitent de la sauvegarde de la biodiversité à travers le maintien des couvertures forestières, la restauration des zones dégradées ainsi que les diverses fonctions écologiques qui en découlent.

La promotion des chaînes de valeur miel et tourisme dans et autour des aires protégées bénéficie environ **700 ménages et contribue à l'augmentation de leurs revenus, respectivement à hauteur de 18% et de 24,21%**. Quant à la chaîne de valeur « Bois de construction d'œuvre et de service ou COS », la situation de référence à Boeny, Atsimo Andrefana et DIANA est établie.



Visite du circuit touristique

Moringa dans la NAP Tsinjoriake

Les communautés locales gestionnaires communautaires des NAP ont réalisé en tout **300 ha de restauration forestière**. Il s'agit de 233,46 ha de mangroves (à Boeny, DIANA et Atsimo Andrefana), et de 67 ha d'espèces locales et d'eucalyptus à Atsimo Andrefana.

C'est ainsi que les membres de la structure gestionnaire de l'aire protégée de Tsinjoriake à Atsimo Andrefana, ont pu mis en œuvre 08 Activités Génératrices de Revenus par générant entre 2015 et 2016. En effet, un revenu supplémentaire de l'ordre de 10 215 000 Ariary a été enregistré au bénéfice de 320 ménages, dont 73% des bénéficiaires ont été des femmes.

En ce qui concerne l'Atsimo Andrefana, cinq **techniques relatives à l'agriculture durable et résistante au changement climatique** (*semis direct sous couverture végétale, utilisation du niébé à cycle court du Cajanus, Zai / Basket Compost, agrofores-*



Restauration de mangroves à Boanamary – Boeny

terie, jarre en terre poreuse) ont été testées et vulgarisées en vue de réduire la période de soudure, de diversifier les cultures et les produits consommables. Ainsi, **29,22%** des 958 membres au sein des 03 structures locales de gestion de forêts formées adoptent les nouvelles techniques d'agriculture durable promues, dont 41% sont des femmes. **De plus, 235 paysans relais ont été équipés matériellement** dans le test et la diffusion des innovations agroécologiques, parmi lesquels 38% sont des femmes.

Suite au renforcement de capacités, la Maison des paysans (MDP) a pu établir un Accord commun de 05 partenaires dans la Région Atsimo Andrefana, pour le financement des activités 2016, incluant sa propre contribution. La capitalisation des acquis de la promotion de l'agriculture durable a été transmise à la MDP. Cette dernière a par la suite inclus les 07 COBA des communes de Beheloka, d'Ejeda et d'Antanimieva appuyées par le PAGE parmi les structures qu'elle soutient.

Promotion des technologies pour l'utilisation de l'énergie en biomasse

Trois « Plateformes Régionales d'Echanges sur l'Energie de Biomasse » ou PREEB ont été mises en place officiellement et sont opérationnelles à DIANA, à Boeny et Atsimo Andrefana). **En effet, deux Régions dont DIANA et Boeny disposent et mettent en œuvre leurs plans de gestion durable de bois énergie** dans une vision de développement durable.

Au total, 4 876 paysans producteurs de charbon de bois (actifs dans le cadre de la chaîne de valeur) ont pu améliorer leurs revenus annuels de 8,2%.

Par ailleurs, 14 femmes gestionnaires de 08 marchés ruraux et urbains de charbon vert disposent d'un chiffre d'affaires annuel de 100 millions d'ariary.

La production locale de ces types de foyers est assurée par **11 unités ayant les capacités nécessaires** grâce à l'appui du Programme. De ce fait, les revenus annuels des **74 ménages producteurs locaux et revendeurs de foyers améliorés ont augmenté de 100%.**

En outre, 20.000 ménages urbains économisent chaque année 3.000 tonnes de charbon de bois grâce à l'utilisation de 28.000 foyers améliorés économiques diffusés dans ces 03 régions d'intervention.

Dans cette optique, au moins **700 personnes ont été formées sur l'utilisation des meules améliorées dont 17,7% sont des femmes.** 600 personnes sont capables de manipuler ces types de meules.

De plus, 05 charbonniers à DIANA sont capables de monter et de manipuler des meules fixes plus performantes (Green-Mad Dôme Retort).

Quant à la production de manière durable de charbon de bois dans les zones de transfert de gestion à Andranovondronina (DIANA), **depuis 2015, 105 tonnes de charbon de bois ont été produites de manière durable** (muni de permis/quotas d'exploitation conformément au plan d'aménagement) dont 42 tonnes sont commercialisées dans les marchés ruraux.

03 CRC gérées par les COBA sont opérationnels au niveau des zones de transfert de gestion à DIANA.

Dans le cadre de la consolidation des approches développées en vue de la modernisation de la chaîne de valeur du bois-énergie, **161ha de Reboisement Villageois Individuel (RVI) supplémentaires ont été réalisés à Atsimo Andrefana** depuis 2015 par l'intermédiaire de 112 reboiseurs, avec un taux de réussite de 78%. A Boeny, 236 reboiseurs ont mis en place 64 ha de Périmètre d'Afforestation Communautaires (PAC) à travers les membres des COBA supplémentaires (avec 69% de réussite).

Outre cela, 500 ha parmi les 9700 de superficie de reboisement à vocation énergétique réalisés, sont exploités de manière durable depuis 2015 pour la production de charbon vert dans les zones d'intervention du Programme dont **65% de ces superficies ou parcelles de reboisement sont sécurisées par des arrêtés communaux.**

Aussi, auprès des 03 zones d'intervention du PAGE, au total **15 800 Foyers Améliorés en Argile (FAA) sont diffusés par les acteurs locaux appuyés par PAGE parmi lesquels 16 600 sont produits par les artisans locaux appuyés**

Concernant l'adoption des foyers améliorés en argile au niveau des ménages urbains, un taux respectif de 29%, 21% et de 25% ont été enregistrés à Diégo, Mahajanga et Tuléar. Par rapport à la situation initiale, cela correspond respectivement à une augmentation de 11%, 21% et de 47 %.

Le cadre institutionnel, juridique et de planification pour une utilisation durable des ressources naturelles est renforcée :

En effet, 04 établissements publics et 03 Organisations de la Société Civile (OSC) œuvrant dans le secteur forestier et de l'environnement au niveau national, régional et communal ont **offert 40 modules/mesures et/ou outils de sensibilisation et de formation** sur les thèmes de la gestion durable des ressources dont 07 ont été homologuées).

Depuis 2015, avec l'appui du Programme en matière d'aménagement du territoire, 350 ouvrages sur LOAT/LUH ont été produits. Tous les Maires des communes de Madagascar disposent aussi du guide méthodologique d'élaboration de SAC simplifié développé par le Programme ; le SRAT de Boeny est validé officiellement tandis que celui d'Atsimo Andrefana est en cours d'élaboration ; **15 communes de Boeny disposent des SAC validés par l'Etat** pendant que 12 SAC sont en cours de finalisation (09 à Atsimo Andrefana et 03 à DIANA).

Madagascar dispose d'un document d'orientation de la politique forestière nationale intitulée « vers une gestion durable et responsable des forêts Malagasy ». Une nouvelle politique de l'Energie de Madagascar intégrant des approches innovantes dans la production et l'utilisation de l'énergie domestique de biomasse est aussi disponible et constitue une base pour la gestion efficace des secteurs concernés.

Un avant-projet de code de l'environnement à droit constant – est également élaboré à l'issue d'une étude de cohérence provenant de 18 secteurs identifiés.

Le Programme Environnemental pour le Développement Durable ou PEDD est établi et utilisé par la délégation malgache ayant participé à la conférence des bailleurs tenue à Paris vers la fin 2016.

A part ce PEDD, dans le cadre de la réouverture du centre forestier d'Angavokely, un Référentiel national de diplôme au métier de « technicien forestier » est élaboré et validé (composé de référentiel de métier et de compétence - de certification - de formation). Le plan de gestion nécessaire à la réouverture et au fonctionnement de ce centre est aussi établi.

Quant au PErEDD, le Plan d'action national en vue de la mise en œuvre de la politique nationale de l'éducation relative à l'environnement pour le développement durable a été élaboré et sorti officiellement.

Concernant l'APA ou l'accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques, le Décret sur les mesures transitoires portant sur sa réglementation est sorti à l'issue des conseils du Gouvernement et des Ministres.

En revanche, le MEEF dispose aussi d'un Système de Planification et de suivi évaluation (SPSE) mis à jour.

A propos des cellules environnementales, aussi bien au niveau national qu'au sein des 03 régions d'intervention, elles ont reçu l'appui du Programme pour leur mise en place et redynamisation.

En matière de RPF ou Restauration des Paysages Forestiers, **l'évaluation de sa potentialité à Madagascar**, y compris le

cadre favorable comme base nécessaire à l'incitation des investisseurs privés et publics sont disponibles. De ce fait, **un comité National RPF est opérationnel**. Il est en charge de l'assistance, de l'orientation, et des conseils pour le suivi de l'avancement des activités. Par conséquent, la Stratégie Nationale sur la Restauration des Paysages Forestiers » est actuellement disponible.

L'application des critères sociaux et environnementaux correspondant aux standards internationaux Fairtrade du secteur minier artisanal est préparée

Afin de promouvoir une vision commune pour le secteur d'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE), une série de dialogue multipartite est initiée impliquant les acteurs étatiques à différent niveaux, les représentants municipaux, les acheteurs des pierres précieuses/or, les organisations de la société civile, à savoir : 02 dialogues nationaux tenus, 03 Pré-dialogues Régionaux dans les Communes d'intervention à Atsimo Andrefana (Mahaboboka, Sakaraha et Ambinany), 02 pré dialogues suivis de 02 dialogues régionaux et post dialogue tenus à DIANA.

Ces dialogues participatifs à tous les niveaux alimentent l'élaboration d'une stratégie nationale pour un développement durable en une meilleure gouvernance du secteur EMAPE, dont l'ébauche est disponible.

A cet effet, trois (03) noyaux durs créés officiellement sont mis en place et opérationnels afin d'assurer efficacement l'organisation et la tenue des dialogues, le suivi des résolutions issues des dialogues.

En vue d'améliorer la gouvernance locale, plus de 40 maires et autorités locales ont reçu des formations sur le cadre juridique et légal de l'exploitation minière, les revenus miniers auxquels ils ont droit ainsi que sur l'approche d'élaboration de budget participatifs pour gérer les revenus miniers en tenant comptes des priorités communautaires.

En outre, soixante (60) artisans miniers ont été formés à la gemmologie simplifiée pour mieux évaluer la qualité de leurs pierres précieuses, vendre leurs saphirs à meilleurs prix.



Formation en gemmologie simplifiée à Atsimo Andrefana

Par ailleurs, vingt (20) femmes travaillant dans la chaîne de valeur des saphirs ont été formées en matière de lapidairerie simple et en fabrication de bijoux de fantaisies et sont en mesure de transformer les pierres précieuses de moindre valeur en produits affinés générant plus de revenu.

Dans le cadre de la promotion du genre dans le secteur des mines artisanales, 188 femmes ont été également bénéficiaires de renforcement de capacités en leadership, participation aux dialogues, et estime personnel, sur la base d'une approche holistique relative à une meilleure organisation et structuration des associations des femmes

En revanche, seize (16) ha de sites dégradés par l'exploitation de saphir à Bekily et Ankiliabo – région Atsimo Andrefana sont restaurés en collaboration avec les autorités locales, les membres des communes et des artisans miniers. 23 000 jeunes plants choisis par les acteurs locaux composés par des essences d'arbres fruitiers et de bois énergie ont été mis en terre et pourraient dans le futur compléter leur revenus. **Les capacités d'adaptation au CC des acteurs sélectionnés sont renforcées**

Dans le but d'atteindre ces résultats, dans la région Boeny, 03 stations climatologiques installées à Mariarano, Mitsinjo et Ankarafantsika sont fonctionnelles et gérées par différents partenaires en collaboration avec la Direction Générale de la Météorologie (DGM). Les informations sur le climat et son suivi au niveau de la région sont de même disponibles et peuvent être utilisées auprès de différents secteurs qui en ressentent le besoin de s'en servir.

De plus, une base de données de suivi de la vulnérabilité est fonctionnelle et actualisée annuellement par les services techniques concernés. Elle est de base pour la planification des actions d'adaptation dans la région.

Un guide d'interprétation des informations climatiques dans la région de Boeny pour les secteurs Agriculture et Elevage est

aussi établi, présenté aux parties prenantes et a fait l'objet de formation pour les secteurs concernés.

Quant à la Cellule environnementale Régionale (CER) de Boeny, elle est redynamisée. Ses membres ont bénéficié de renforcement de capacités en matière d'adaptation au changement climatique.



Atelier de redynamisation et de renforcement de capacité de la CER - Boeny

En outre, l'engagement de Madagascar à des événements internationaux et nationaux en matière de changement climatique ont bénéficié de l'appui du PAGE, tels que la participation de 03 délégations malgaches à la COP 22, la mise en œuvre de la Semaine et de la journée mondiale de la Météorologie.

Bref, avec ses partenaires et bénéficiaires, le Programme poursuit ses efforts afin de consolider les acquis et ses résultats face aux défis relevés au niveau des zones d'intervention en tenant compte de leurs contextes en évolution continue.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH Bureaux à Bonn et Eschborn, Allemagne	Date de publication Photos	Mai 2017 GIZ/PAGE
Auteur Format	GIZ- PAGE Enceinte SOA MEEF, Ambatobe Antananarivo 101- Madagascar T +261 20 22 425 98 F +261 20 22 422 55 giz-madagascar@giz.de www.giz.de/madagascar-mg	Au nom du Département	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) Département Afrique
		Adresse des bureaux du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn, Germany T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 poststelle@bmz.bund.de www.bmz.de
			BMZ Berlin Stresemannstraße 94 10963 Berlin, Germany T +49 (0)30 18 535-0 F +49 (0)30 18 535-2501

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.